



Assemblée générale des personnels de Bordeaux 3

Mercredi 8 avril 2009

1- L'assemblée générale des personnels du 8 avril 2009 mandate le président de l'université de Bordeaux 3 nouvellement élu pour demander aux ministères que soient établies, dans les meilleurs délais, les conditions propices à la sortie durable d'une crise dont ils sont les principaux responsables.

2- L'assemblée générale demande aux ministres de clarifier leur position, en suspendant les réformes en cours et en engageant des négociations dans un réel esprit d'ouverture avec tous les acteurs concernés.

3- Enfin, l'assemblée générale mandate le président de Bordeaux 3 pour défendre cette demande auprès de la Conférence des Présidents d'Universités (CPU). Si le gouvernement y répond favorablement, la communauté toujours soucieuse de défendre les diplômes nationaux, s'engage à tout mettre en oeuvre pour permettre l'évaluation du 2ème semestre.

Le 17 avril, les trois conseils centraux de l'université seront convoqués pour examiner, en fonction de la situation du moment, les modalités de poursuite de la mobilisation et les solutions possibles de mise en oeuvre d'une évaluation du second semestre.

Contact presse